

Jeudi 29 Juin 2017	Rencontre Monsieur PARDONNET Mairie de METZ	
<p><u>Délégation Présente:</u></p> <p>Marie-Claire FABERT pour la Coordination du RESAM, André CHOIGNOT Président du Secours Catholique, Philippe LAMIRAND Président Banque alimentaire de Moselle, Nadège DROUOT Coordinatrice et Anne-Marie THIEBAUT Déléguée Régionale de Médecins du Monde Grégory AMEN et Sandra PRATESI pour l'Association Pas Assez, représentant les collectifs citoyens et bénévoles engagés sur Blida.</p>	<p><u>OBJET:</u> Solliciter la mairie sur les demandes et besoins des associations; ainsi que sur la réalisation de mesures d'urgences pour faire face aux risques sanitaires et de sécurité immédiats.</p>	
<p><u>Contenu des prises de paroles de la Délégation :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la demande Marie-Claire 2. Relevés des points d'évolution problématiques du camp et questionnement sur les besoins matériels non couverts auxquels les bénévoles présents sur le camp n'arrivent pas à faire face (tentes, matelas) Sandra- Grégory -Pas assez 3. Reconnaissance de l'effort de l'Etat de par la surveillance (vigiles Adoma) et de l'engagement côté santé (vaccination enfants, présence de secouristes de la protection civile) réel même si non suffisant, Reconnaissance de l'effort de la mairie en relation avec la scolarisation des enfants, mais écart entre la réalité actuelle et les engagements pris initialement par la préfecture et la mairie (concernant notamment la durée de la résidence sur le campement et les équipements). Problème posé par un conventionnement pour intervenir dans un bidonville fonctionnant hors de toute norme minimale d'accueil. Nadège Médecins du Monde 4. Interpellation au niveau national possible par le Secours Catholique et suivi de la situation à Calais et à Metz André 5. Questionnement au niveau des dernières déclarations du gouvernement dans la presse, nécessité d'une mise en œuvre conjointe pour une amélioration de la situation. Philippe, 6. annonce de la venue de Médecins sans Frontières pour une mission exploratoire Nadège Médecins du Monde 		
<p><u>Eléments supplémentaires d'informations par rapport à Blida</u></p> <p>Reprise des éléments relatifs au rapport entre le nombre de personnes présentes sur le camp et l'insuffisance des blocs sanitaires, la promiscuité, le manque de sacs poubelles malgré la présence de containers. Difficulté dans la distribution des aides alimentaires sans l'aide des vigiles.</p> <p>Le premier extincteur du camp a été fourni par « Pas assez ». Risque d'incendies et risques électriques non négligeables. A cet ensemble de risques, s'ajoutent les dernières pluies. Ecoulements boueux, tentes perméables, matelas trempés et fichus : tout est à reprendre.</p> <p>Comment réunir à nouveau les moyens pour acheter et renouveler tentes et matelas ?</p>	<p><u>Eléments de réponses de Monsieur Pardonnet</u></p> <p>La mairie ne cesse pas d'interpeller la préfecture et rappelle la position délicate de la mairie dans le triangle préfecture/mairie/ADOMA.</p> <p>Récemment deux scénarios ont été envisagés : Madame CHABEAU et Monsieur PITTI ont porté un projet relatif à l'extension et l'amélioration du camp. Le second projet retenu portait sur une diminution des personnes présentes sur le camp passant par une distinction et une mise à l'abri des personnes vulnérables pour ne laisser que les hommes isolés sur place. (Rien de constaté à ce jour),</p> <p>ADOMA est par ailleurs chargé de la gestion du camp : la mission de surveillance est reconnue de fait par les associations, la mission de coordination n'est pas effective à ce jour.</p>	

Par Rapport à la mise en place du système de conventionnement avec les associations et aux aides apportées sur le camp

Du côté des associations :

- Le conventionnement peut avoir un intérêt s'il est assorti d'une réelle mission de coordination des intervenants portant sur le mode et la fréquence des aides apportées : **tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une coordination opérationnelle au niveau du camp.**
- Le conventionnement constitue cependant un frein immédiat à l'aide directe actuellement apportée sur le camp, laissant les individus et groupes non conventionnés à l'écart du dispositif. **Comment demain va se passer la répartition des tentes, pour exemple ? « Pas Assez » relaie la décision prise de certains collectifs d'arrêter momentanément toute aide sur le terrain.**
- A ce titre, Médecins du Monde énonce sa position de ne pas conventionner à priori dans la mesure où le dispositif mis en œuvre à l'intérieur du camp ne relève pas d'un véritable dispositif de mise à l'abri mais d'un bidonville. Réticences également exprimées par « Pas assez »
- La question unanimement posée concerne le contenu de la feuille de route dévolue à ADOMA ? Sans cette information, il est impossible de définir des points d'organisation précis.

Proposition de Monsieur PARDONNET :

En attendant des décisions qui pourraient provenir des rencontres à venir entre le préfet et le ministre, il y a moyen d'intervenir localement. Il est donc envisageable d'**organiser une réunion conjointe entre ADOMA, la Mairie, les Associations et la DDCS dans quelques jours - le mardi 4 est évoqué-**.

Objectifs :

- Pouvoir définir des principes d'organisation,
- Pouvoir par la suite ajuster des demandes, notamment en ce qui concerne l'extension et /ou l'amélioration de l'existant.